



Association Espace Piéton  
Maison de quartier de La  
Bellangerais  
5 rue du Morbihan  
35700 Rennes

<http://www.espacepieton.org>

202 Adhérents en 2006  
**183** Adhérents au 30/03/07

Chers adhérents,

Veillez trouver ci-joint le compte rendu de l'assemblée générale.

### **Compte rendu de l'Assemblée Générale Samedi 24 Mars 2007**

PV de la réunion

La troisième assemblée générale d'Espace Piéton s'est tenue le samedi 24 Mars 2007, à 17H, à la maison de quartier de La Bellangerais sous la présidence de Philippe Rault. Elle a rassemblé 50 membres de l'association.

#### **Ouverture de l'AG,**

Monsieur Philippe Rault accueille les participants en les remerciant de leur présence

**Présentation du pédibus de l'école Paul Emile VICTOR** de St Grégoire et du stand "permis de marcher" à la fête de fin d'année par Gaëlle DELIGNON.

Mme Delignon a évoqué l'expérience du pédibus de St GREGOIRE. Ce pédibus compte 40 enfants sur les 400 élèves de l'école. Il fonctionne le matin sur deux lignes, 35 familles se répartissent les trajets. Pour Mme Delignon, il s'agit d'un engagement civique et écologique. Elle a insisté sur le plaisir des enfants à se rendre à l'école entourés de leurs amis et de leur fierté quand c'était le tour de leurs parents d'être les accompagnateurs. D'autres écoles ont sollicité l'intervention de Mme Delignon dans le but d'un partage d'expériences. Mme Delignon a montré des photos prises le jour de la fête de l'école où elle avait organisé un stand avec des jeux basés sur le problème de la sécurité routière et sur la connaissance qu'avaient les enfants des principales règles de "bonne conduite". Connaissances importantes qui nous montrent encore une fois que le "non respect" des règles s'apprend plus tard !!

Association Espace Piéton  
Maison de quartier La Bellangerais  
5 rue du Morbihan  
35700 Rennes – France  
[www.espacepieton.org](http://www.espacepieton.org)  
[espacepieton.blogspot.com](http://espacepieton.blogspot.com)

## Bilan des actions locales en 2006 présenté par Claude VAN VALENBERG

### ✓ Actions de communications

- L'association a participé à une journée d'action en partenariat avec la ville de Rennes. Cette journée "Baskets et Bicyclettes" consacrée aux modes de transports doux s'est tenue le dimanche 18/06/07. Espace piéton a proposé une marche sur le thème "Entre Parcs et jardins", elle a permis à une quarantaine de marcheurs de découvrir les mosaïques d'Odorico et d'apprécier la diversité de nos espaces verts, le caractère majestueux du Thabor contrastant avec la simplicité des jardins ouvriers des prairies St Martin. La participation des nombreux adhérents a permis de rendre le stand attractif sur la place de la mairie en diffusant des messages d'informations sur les zones 30.

- Par ailleurs l'association a participé en septembre à la braderie Saint-Martin pour faire connaître le principe des zones 30 et vendre près de 200 réflecteurs "smilies".

### ✓ Action d'aménagement en faveur de la sécurité des piétons

En partenariat avec l'association "Entr'Ille et Ville", des aménagements ont été réalisés au niveau des rues d'Echange et de Dinan car bien que ces deux rues soient situées en zone 30, les vitesses des automobilistes y étaient excessives. Avec comme interlocuteur le conseil de quartier et M. Géraud, adjoint à la mairie, il a été demandé l'implantation de ralentisseurs de type "Berlinois" ainsi que l'aménagement d'un stationnement alterné rue de Dinan. Le bilan a été très positif, alors que simplement 35 % des vitesses enregistrées se situaient sous la limite autorisée ce chiffre est multiplié par deux après les aménagements. La synergie de l'association EP et d'une association de quartier est particulièrement positive dans une démarche constructive de propositions avec la municipalité.

## Rencontres avec la Mairie de Rennes sur l'aménagement du carrefour du 41<sup>ème</sup> Régiment d'Artillerie et du Bd De Lattre de Tassigny par Françoise Thouard.

Ont été exposées par Françoise les difficultés d'une solution sécuritaire pour les piétons qui ne compromettrait pas leur mobilité. Trois solutions ont été proposées, l'une venant des services techniques de la ville, elle divise la traversée par un îlot central et permet le franchissement du Bd de Lattre de Tassigny de façon entièrement sécurisé mais complexifie la traversée et oblige les piétons à rester "stockés" sur l'îlot. La seconde différencie deux files de voitures, le tourner à droite n'étant permis qu'après que les piétons aient franchi le boulevard. Cette solution proposée par l'association n'a pas été retenue car le temps dédié aux piétons était minime et risquait de provoquer beaucoup de transgressions ( 70 secondes d'attente entre deux passages sécurisés). Une troisième solution était un temps de trois secondes qui aurait du être allongé à cinq secondes permettait sur les quatre branches du carrefour aux piétons d'être seuls lors de leur traversée. La mairie avait pris l'engagement de prolonger à cinq secondes ce temps sécuritaire mais de très récentes nouvelles de la mairie le remettait en cause.

## Bilan financier

Madame Claude Van Valenberg indique que l'association compte 202 membres adhérents en 2006. Les recettes sont constituées par les adhésions, par les dons et par les bénéfices de la vente des "smilies". Les dépenses sont principalement liées aux frais de transports des adhérents se rendant aux réunions du CERTU à Lyon, d'envois postaux, aux frais d'inscription de l'association (site, MDQ), assurance et création d'affiches.

### **Présentation par Eric Laruelle de la participation d'Espace Piéton au COTECH**

Trois adhérents d'Espace Piéton se sont rendus régulièrement aux réunions organisées par le CERTU à la demande du ministre, M. PERBEN pour envisager la création d'un « Code de la Rue » à la Française. Il s'agissait de regrouper toutes les associations impliquées dans les problèmes de la sécurité routière au sein des villes. Le travail a consisté à lister les demandes des associations et de les graduer. On étaient retenues quatre propositions : introduction d'un principe de prudence de l'usager le plus fort par rapport au plus faible, le concept des « zones de rencontre », la généralisation des contresens cyclables et le principe de donner la priorité aux piétons qui s'apprentent à traverser.

### **Actions prévues en 2007**

Madame Anne Lecoq présente une synthèse des axes de travail pour l'année à venir :

- ✓ **Conférence débat organisée par Espace Piéton le 27/09/07 à 19 heures 45 à la maison du champ de Mars sur le thème : Piétons : Quel avenir dans la ville ?**
- ✓ Rencontres avec la ville de Rennes en particulier pour aménager le carrefour du pont Legraverend où est décédée Juliette.
- ✓ Repérages des endroits dangereux dans différents quartiers de Rennes et d'autres villes, basés sur les échanges d'informations avec d'autres associations désirant promouvoir la sécurité en ville ou sur la demande écrite des adhérents.
- ✓ Poursuite des manifestations , "Baskets et Bicyclettes" organisée le 23/09/07 et braderie St Martin pour faire mieux connaître l'association.
- ✓ Participation d'Espace Piéton au projet d'une passerelle sur l'Ille en partenariat avec les association du Bourg Lesveque, Entr'Ille et Ville et Rayon d'action
- ✓ Deux autres projets sont à étudier, un prix "Ado" en partenariat avec le conseil général et Rayon d'Action. Ce prix récompenserait les élèves en voyage à l'étranger dans le cadre d'échanges, sur leurs visions et leurs constats des aménagements de sécurité routière en ville. Un autre projet, imaginé par Mme Lecoq sous couvert de sponsors serait la réalisation d'un jeu de société genre jeu de l'oie ou des 7 familles centrés sur la problématique de la sécurité des enfants dans la rue.

Les participants ne soulèvent pas d'objections à ces propositions.

L'assemblée Générale se termine à 20h autour d'un pot offert aux participants.

Pour l'association  
Philippe Rault